

# La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise  
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-  
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



## Etes-vous un idéologue ?

**E**tes-vous un idéologue? La question n'est pas sans importance, si l'on admet que toute idéologie est en puissance de totalitarisme.

L'idéologie est plus qu'une philosophie, ou moins. Difficile à définir dans son fond, elle se présente tout à la fois comme une doctrine explicative et prédictive de l'histoire du monde, une passion collective et un ensemble de pratiques ordonnées à l'acquisition du pouvoir.

On pourrait aussi dire que l'idéologie est un absolu terrestre, ou une passion rationalisée, ou une secte non religieuse ou une contrefaçon méthodique du monde. Quoi qu'il en soit, elle joue aux yeux de ses partisans de tous les attributs divins, omniprésence, omniscience et toute-puissance. Elle est la clef unique de toutes les portes, la seule réponse à toutes les questions.

Se suffisant à elle-même, n'ayant d'autre but que sa propre et exhaustive réalisation, l'idéologie ne supporte pas que sa prééminence soit pondérée, si peu que ce soit, par d'autres idéologies, d'autres intérêts, d'autres réalités qu'elle-même.

Les différences de mœurs, de traditions, de langues, d'histoire et de culture ne sont que masques, oripeaux, et camouflages trompeurs, fausses valeurs et opiums du peuple aux yeux de l'idéologue.

Il n'est pas de considération morale, il n'est pas de barrière logique, il n'est

pas d'expérience, même cent fois répétée, pas de démonstration scientifique qui puisse s'opposer au déploiement de l'idéologie. Il n'est pas de censure, d'exclusion sociale, de spoliation, de persécution, de torture, de déportation, de massacre, il n'est pas de génocide ou d'apocalypse nucléaire que ceux qui parlent en son nom n'envisagent et n'accomplissent, s'ils le jugent nécessaire et s'ils en ont les moyens.

Dans le cadre du régime totalitaire qu'elle inspire, l'idéologie est autonome. Son exigence permanente de purification menace le chef – c'est-à-dire le médium qui l'interprète au profit de l'humanité – autant que les troupes, l'ennemi ou le traître. La maîtresse terreur court du haut en bas de l'échelle et n'épargne personne. A la limite, d'ailleurs, le chef suprême n'est qu'un simple point virtuel vers qui tout converge, à l'image absente de *Big Brother*.

La compétence de représenter l'idéologie donne à son représentant suprême – *fürher* ou *duce*, petit père, grand frère ou génie des Carpates –, tous les droits sur la vie et la mort de ses contemporains, fidèles inclus, mais aussi sur les faits passés et le déroulement de l'avenir. Les sciences elles-mêmes organisent leurs résultats en fonction des évidences de l'idéologie. Trofim Denissovitch Lyssenko (1898-1976) invente la «biologie de classe» et la «science prolétarienne». Il condamne les théories de Mendeleiev comme «réactionnaires»

et fait envoyer dans des camps les scientifiques qui le contredisent. La Révolution française guillotine le chimiste Antoine Lavoisier en affirmant que «la République n'a pas besoin de savants ni de chimistes». Comprenez que le bon idéologue et fidèle serviteur du régime en sait toujours assez pour tout savoir.

L'idéologie est beaucoup plus simple que la réalité. C'est ce qui fait sa force: elle se transmet facilement et donne un sentiment immédiat de compréhension et de puissance au nouvel adhérent. C'est aussi ce qui fait sa faiblesse en ce que la part de la réalité qu'elle ne voit pas, qu'elle nie ou persécute, subsiste sous forme d'un refoulement social qui ne cesse de grandir et de pourrir jusqu'au jour où il explose et déborde.

L'idéologie prétend à l'évidence. Ses présupposés sont hors débat. Et comme elle s'étend à toute chose, elle met toute chose hors débat. Univers clos, elle sécrète un langage fermé sur lui-même. Ses mots-clefs, enchaînés les uns aux autres, renvoient tous à elle. Ils ne servent pas à réfléchir librement, mais à signifier que celui qui les utilise «est de la maison» et qu'il soumet sa personne individuelle aux exigences du groupe.

On pense évidemment au communisme sous toutes ses formes et au fascisme sous toutes les siennes. Mais, à un degré moindre, toute réalité, toute idée, juste ou fausse, peut engendrer de l'idéologie: la raison, l'évolution, la

nature, l'histoire, la race, la religion, la nation, l'humanité, la morale, l'égalité, la laïcité, la démocratie, que sais-je?

D'une façon générale, on pourrait dire que le discours idéologique est l'ombre de la pensée libre à la recherche de la vérité. En d'autres termes, elle menace tout le monde, avec un risque particulier pour les intellectuels. Chaque fois que nous optons pour telle information plutôt que telle autre parce qu'elle convient mieux à notre représentation du monde, nous faisons de l'idéologie. Chaque fois qu'entre convaincus, nous parlons d'une question sur le mode complice des initiés qui savent, nous faisons de l'idéologie. Et chaque fois que nous tirons d'une idée, si fondamentale soit-elle, un motif de négliger toutes les autres, nous faisons de l'idéologie.

Pour réduire en soi la part d'idéologie, il faut discipliner son discours et ne jamais répéter une formule – surtout si elle est plaisante – sans revenir à la réalité concrète qu'elle signifie. Toujours penser que nos idées doivent être sans cesse retravaillées, approfondies, complétées en fonction des situations nouvelles. M. Regamey craignait plus que tout les idées «millésimées», comme il disait.

En ce moment même, les participants jeunes et vieux du camp de Valeryes 2017 s'efforcent précisément de désidéologiser ou de démillésimer quelques-unes de leurs idées.

Olivier Delacrétaz

## Mémoire et histoire

L'Université de Lausanne publie trois fois par année le magazine *Allez savoir*, un journal plutôt luxueux, auquel on peut s'abonner gratuitement et que l'on peut également consulter sur Internet<sup>1</sup>.

Le dernier numéro contient un éditorial et un article intéressants de Jocelyn Rochat, consacrés aux liens entre la mémoire et l'histoire, en marge des journées publiques des *Mystères de l'UNIL*.

Les polémiques récurrentes liées aux génocides, récents ou lointains, à la colonisation ou à la décolonisation, ou à l'attitude des autorités face à certaines minorités, soulèvent des questions juridiques, politiques et historiques délicates.

En octobre 2015, la Cour européenne des droits de l'homme a donné tort aux tribunaux suisses (vaudois et fédéral), pour avoir condamné le Turc Perinçek, qui avait affirmé dans des conférences publiques à Lausanne que

le génocide arménien de 1915 était «un mensonge international». En l'occurrence, les juges de Strasbourg ont estimé que l'on pouvait débattre d'épisodes controversés et suffisamment éloignés dans le temps. En revanche, nier publiquement l'holocauste juif reste considéré comme un délit, soumis à des sanctions pénales.

En politique suisse, on se souvient des polémiques liées à l'affaire dite des fonds en déshérence, où les autorités fédérales ont plié face aux pressions internationales, en particulier celles venues des Etats-Unis. Plus récemment, un fonds de 300 millions de francs a été constitué en faveur des enfants placés contre leur gré au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Les victimes potentielles sont semble-t-il peu enclines à faire valoir leurs prétentions financières.

Dans le domaine historique, le professeur François Jequier, qui a beaucoup réfléchi aux «mémoires inégales face à l'histoire», révèle en ce sens l'ex-

termination par la faim de six millions de personnes en Ukraine, en 1932-1933, sous le régime bolchévique, épisode oublié voire inconnu de beaucoup de gens.

Enfin, Mme Suzette Sandoz propose que le «devoir de mémoire» ne concerne pas seulement les épisodes sombres de l'histoire, mais aussi des événements positifs. Elle donne comme exemple le Rapport du Grütli en juillet 1940, au cours duquel le général Guisan appela le peuple et l'armée suisses à une résistance inconditionnelle contre tout envahisseur potentiel.

Comme le dit justement le professeur Jequier, «l'histoire n'est pas la mémoire»<sup>2</sup>; elle en tient compte, mais elle ne s'y réduit pas. On se rappelle à cet égard le tollé provoqué par les membres de la commission Bergier, chargés d'enquêter sur l'attitude de la Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, et qui n'avaient pas voulu

entendre les témoins de l'époque encore vivants.

Le rôle de l'histoire n'est pas de juger le passé selon des critères actuels, mais de le connaître, de le comprendre et de l'expliquer, pour mieux appréhender le présent et préparer l'avenir. La mémoire est un moyen parmi d'autres d'y parvenir.

Antoine Rochat

<sup>1</sup> <http://wp.unil.ch/allezsavoir/>

<sup>2</sup> Jocelyn Rochat, «La mémoire contre l'histoire», in: *Allez savoir* n° 66, mai 2017, p. 60.

## Comme son nom l'indique

Un numéro récent de *L'Entraide familiale* recense un ouvrage intitulé *Les vertus de l'Echec*. Son auteur se nomme Charles Pépin.

C.

# Yves Rosset, écrivain d'aujourd'hui

## Transit Berlin-Bursins

Yves Rosset, écrivain de Berlin comme Ramuz fut le Vaudois de Paris, témoigne par son œuvre de notre appartenance à l'ère anthropocène. Mais il n'a pas rompu avec la génération qui l'a précédé. Il la nomme «les ramuzroudjaccottetchessexgillesdelamuriens». Mais il a choisi de s'expatrier en 1990, à l'âge de 25 ans, et ne cesse depuis lors d'observer l'état de congestion qui gagne la planète. Dans notre quotidien se multiplient les signes d'un cataclysme global et Rosset les recense dans des carnets. Il y consigne des statistiques, y colle des coupures de presse, y note l'aveu de ses perplexités ingénues. Puis il lie ces matières disparates dans une expression littéraire qui situe ses livres parmi les témoignages les plus frappants sur notre temps. Son style peut dérouter, mais c'est un auteur sérieux qui a lu et cite Jaccottet. Celui-ci s'expliqua naguère d'une manière inattendue sur les limites de l'intériorité, domaine qui était cher aux poètes de la Suisse française: «Car il y a entre nous et la lumière du dehors une distance infranchissable, et c'est cette distance même qui a fait éclater la puissance, le rayonnement. Il faudrait aussi, plutôt que de croire à une inspiration venue du dedans, se livrer, toujours, à cette force du dehors.» La force qui préoccupe Rosset n'est plus cet absolu bénéfique, mais son inverse, le monde qu'on perçoit en péril. Et le titre de son nouveau livre, il l'a voulu repoussant: *Les externalités négatives*.

Mais que cela ne vous détourne pas de lire ces deux cent cinquante pages et d'y prendre un plaisir singulier. On déclare aimer Yves Rosset après le déclin qui fait admettre son style. Ramuz déjà fit scandale avec son viol du bon français. Mais un siècle a passé depuis *Le règne de l'esprit malin* et tous les arts ont appris à se libérer des interdits et formules de l'élégance créatrice. Pour le chroniqueur

d'aujourd'hui, il s'agit de mener son combat dans un grand brouhaha: tous les jargons d'un nouvel écosystème avec ses prêcheurs et ses truqueurs. Lorsque le Berlinoise cherche sa phrase au fond de lui, il la trouve ponctuée des éclats de toute l'agitation socioscientifique, tels les déchets de plastique de l'océan pollué qui finissent par se fondre dans les entrailles des albatros et des baleines.

Quand en l'an 2001 le jury du Prix Georges Nicole couronna sur manuscrit la première œuvre de Rosset (*Aires de repos sur les autoroutes de l'information*), une controverse dressa contre son écriture insolite des maîtres de la plume, de Voisard à Gallaz, qui ne supportaient pas un texte parsemé de phrases tronquées et d'extraits de presse en anglais ou en allemand. J'ai plaidé pour qu'on ne recuse pas la démarche du Suisse exilé alors qu'il commençait à tracer sa voie dans les lettres d'aujourd'hui. Déjà, il avait mis en oeuvre son dispositif, sa caisse à outils, ses fameux «carnets» où il compacte notes, mementos, réflexions et images. Ils constituent maintenant un massif de pages serrées, à la graphie pointue, en voie de rivaliser avec le journal d'Amiel, trésor de citations et de tropes, de propos entendus, d'exclamations happées, de statistiques interceptées, de concepts et néologismes lancés à Paris, étalés dans *Der Spiegel* ou rebondissant dans *Le Temps*. Mais les chroniques de Rosset offrent aussi, très personnelles, des pensées nettes, ses propres formules et réactions intimes, des stupéfactions, toute une richesse de choses vues et la couleur de chaque saison, les remarques de ses deux filles, ce réel qui pour chacun de nous luit en petites étoiles dans la sombre menace planétaire.

\* \* \*

Le matériau du chroniqueur, c'est donc le concret de notre époque,

continûment révélé par les chercheurs. Sa plume glane et module, mais Rosset coupe net à mi-phrase la citation qui risquerait de devenir rasante. Son propos n'est pas celui d'un diariste ordinaire ni ne tourne en intériorité égocentrée. En fait, il se rattache aux écrivains du flux de conscience. Une réaction intime peut surgir d'un chiffre piqué dans une rubrique économique. Sur une découverte scientifique angoissante passe un air de printemps et l'écrivain l'enregistre aussitôt, ne souhaitant plus respirer autre chose. Et, réfléchissez un peu, c'est bien par ce disparate exact et haché que se compose la succession de nos pensées. Rosset, selon la contraction de ses synapses, nous offre agglutinées une quantité d'humeurs, lectures, visions, écoutes, hésitations, rencontres et glissades. Cet inattendu devient une expression littéraire de notre temps. L'écrivain aspire à la métaphysique mais s'applique à cheminer par les *Nebensprünge* d'un stress personnel. Il ne cesse de révéler une intelligence qui prétend douter d'elle-même. Il s'explique: «La description de la confusion n'est pas la même chose qu'une description confuse.» La finesse exige la précision et se voile de candeur. Le vrai hait la platitude, d'où notre plaisir de lecture. Souvenez-vous des *Essais* de Montaigne où les citations surabondent, en latin selon l'usage de son époque, et loin de pontifier en érudit de province il zigzaguait ainsi vers les perceptions fondamentales qui nous touchent depuis des siècles.

\* \* \*

Le thème dominant des *Externalités négatives*, c'est le va-et-vient d'Yves Rosset entre l'Allemagne et le Léman, un transit Berlin-Bursins durant toute l'année 2011, avec un chapitre par mois, à cause de la maladie, de la mort et de l'enterrement de sa tante paternelle, Françoise Rosset. Elle était la fille d'un directeur de la police lausannoise. Cette chronique strictement familiale s'étend jusqu'au tri des affaires de la défunte

et à la liquidation de son domicile. On ressent surtout la lente croissance d'un deuil. Ce livre exprime, dans une émotion contenue mais très vive, tout ce que signifient, pour l'expatrié, cette série de retours en plein milieu vaudois, avec Bougy-Villars comme lieu d'origine des Rosset, les vendanges à Bursins, une maison d'enfance à Mont-sur-Rolle, le civisme par feu le père d'Yves, qui fut municipal à Lausanne, les traditions familiales soudain nimbées de charme, une époque en voie d'effacement. Dans la bibliothèque de la défunte s'alignaient les œuvres que chaque Vaudois, au XX<sup>e</sup> siècle, se devait d'aligner pieusement (volumes liquidés en vrac pour 400 francs). «Un monde banal certainement mais profondément inouï.» Un effondrement aussi. La lente agonie de Françoise ressentie comme une profonde injustice. L'adieu, l'affliction, l'amour pas assez dit. Les plus belles pages de ce livre. «Tu posais ta main sur ton oeil gauche pour calmer un peu ton vertige... Tu avais même pu t'asseoir, te maquiller un peu...»

Le neveu se dit: «Tu as été la seule qui m'a d'emblée et toujours soutenu.» Le trafic sur les routes de La Côte, cinq cent trente mille véhicules immatriculés dans le canton, dit la presse. Lu à Berlin: «Le quart de l'industrie allemande est lié directement à l'automobile.» L'auteur monte à pied de la gare et de la Migros, passe le pont de l'autoroute, le nouveau rond-point et murmure: «C'est le trafic qui l'a tuée.» Il pense à Françoise, à sa vie sans voiture. Lu ces mots dans un quotidien lausannois: «Etre dans un territoire protégé jusqu'au prochain zonage.» Une dernière poire d'Yves Rosset, acide, pour la soif: «Se dire que l'on peut aussi très bien vivre sans ouvrir un seul livre de littérature contemporaine.»

Bertil Galland

Yves Rosset, *Les externalités négatives*, Chronique. Bernard Campiche éditeur 2017, 256 pages.

## Le Négrier de l'Archipel à la manière de Joseph Conrad

Le bruissement des feuilles de laurier dont les branches immenses envahissaient un ciel crépusculaire, gênait l'ouïe pourtant fine du colonel McDox; au-delà de la branche noirâtre du canal, dont les eaux nauséabondes montaient en vapeurs clairsemées, il croyait entendre un appel, un cri, comme celui d'une femme qui, presque évanouie, appelle en vain au secours. De nouveau il tendit l'oreille, son oreille gauche dont les poils brillaient bizarrement sous la lueur diffuse de la lune, cachée derrière la menace noire des nuages, il mit sa grosse main en cornet et faillit appeler lui-même; on vit ses minces lèvres s'entrouvrir sous son épaisse moustache de vieux marin, puis se refermer sans qu'un mot n'en sortit. «Bah!» se dit-il en caressant d'une main nerveuse la crosse nacrée de son vieux revolver. Mais tout de suite il dut se rendre à l'évidence qu'il n'était pas victime d'une illusion acoustique: un nouveau cri, un curieux hurlement lui parvint d'entre les frondaisons épaisses, comme si les plantes elles-mêmes, croissant depuis des siècles, innombrables dans la vase boueuse de l'île, appelaient au secours. Dire que le colonel McDox fut effrayé serait contraire à la vérité. Depuis des années qu'il bourlinguait

dans ces eaux hostiles, achetant tous les nègres qui ne demandaient pas mieux que de rendre service au Tam<sup>1</sup>, pour les revendre avec profit, du moins ceux qui avaient échappé à la noyade, aux maladies, ou avaient été écrasés sous les flasques d'emplanture<sup>2</sup>, toute peur l'avait quitté. Néanmoins il sentit une sorte de frisson le parcourir comme si une grosse aragne montait vite sous le tissu grossier de son pantalon jusqu'à sa large poitrine velue. Furieux de se sentir atteint par un sentiment que son honneur lui commandait d'ignorer, il attendit dans l'épais et humide silence de la nuit tropicale, puis il cria vers l'eau noire: «Apa! Apa!<sup>3</sup>» Il vit alors sortir du fourré, couvert de boue, son esclave, celui-là même qu'il avait cru disparu pour toujours dans la brousse, et qui criait à tue-tête: «Taïaut! Taïaut!» McDox sourit entre ses dents, si tant est qu'il ait su jamais sourire, et lâcha la crosse de son revolver.

D. L.

<sup>1</sup> Terme d'un dialecte des îles Tuamamoto, signifiant à peu près «divin chef».

<sup>2</sup> Pièces de bois latérales de l'encaissement où se loge le pied d'un mât.

<sup>3</sup> Quoi! Quoi! en malais.

## Magnard et Ansermet

Chaque mois, le magazine *Diapason* consacre une pleine page à l'un des «100 disques que tout mélomane doit connaître». On peut sourire à ce genre de classement, forcément subjectif, destiné à fournir de saines occupations à quelque naufragé sur une île déserte. Mais ne boudons pas notre plaisir: dans la dernière livraison (n° 659, juillet-août), le disque proposé est la 3<sup>e</sup> symphonie en si bémol mineur op 11 (1896) d'Albéric Magnard par l'OSR. C'est le tout dernier enregistrement d'Ansermet, capté en 1968 par les ingénieurs londoniens de DECCA.

L'œuvre, une des symphonies les plus inspirées de son époque, mérite à coup sûr cette consécration. C'est une musique tour à tour âpre et tendre: un mystérieux et grandiose choral archaïsant sert d'inoubliable portique à l'œuvre; il réapparaît symétriquement, glorieux, transfiguré, à la fin du dernier mouvement. On soulignera la beauté des danses, évoquant la musique populaire de la Haute Auvergne où l'auteur solitaire et bourru s'était réfugié pour composer; et qui ne succombera pas à la grâce de l'ample mélodie nostalgique

chantée par le hautbois au troisième mouvement!...

Mais l'auteur de l'article insiste surtout sur la qualité de l'interprétation: «Malgré quelques gravures ultérieures des quatre symphonies [...], le parfum envoûtant d'Ansermet n'a jamais été égalé – et ne se compare qu'à lui-même (cherchez le *live* publié par Cascavelle, précédant de peu le disque, et le surpassant parfois). Qui rivalise vraiment avec son énergie? Avec le feu d'artifice de ses timbres?» (Jean-Claude Hulot)

Magnard était un idéaliste porté à la misanthropie. Sa mort tragique, le 3 septembre 1914, a fait l'objet d'une étude par Jean-Jacques Langendorf (Editions Le Polémarque, Nancy, 2014). On attend qu'un cinéaste s'empare d'un tel sujet: le musicien habitait un manoir dans l'Oise. Lors de l'avancée des troupes allemandes, dans la première phase de la guerre, un régiment d'uhlands franchit la clôture de sa propriété. Magnard tire, abat deux soldats, puis périt dans l'incendie de sa demeure, ordonné en représailles par l'officier responsable.

J.-B. Rochat

# Pour ne pas tout changer

Le 24 janvier 2017, le Conseil synodal de l'Eglise évangélique réformée vaudoise (ci-après: l'Eglise) a rendu un rapport non décisionnel, à propos de sa dotation en personnel.

Le rapport explique, principalement, ce qui suit: l'Eglise devra passer de deux cent vingt équivalent plein temps, en 2018, à deux cent trois, en 2025, ce afin de respecter l'accord d'équilibrage des postes avec l'Eglise catholique dans le Canton de Vaud.

Le Conseil synodal veut saisir l'occasion de ce changement pour entamer une vaste réflexion sur «la mission et l'activité de l'Eglise». Cela apparaît d'autant plus nécessaire, aux yeux du Conseil, qu'à la diminution du nombre de postes s'ajoute la difficulté à trouver les ministres et autres animateurs pour occuper ces postes. Pour pallier les difficultés, le Conseil veut notamment «élaborer une manière renouvelée de mobiliser les laïcs».

Selon ses propres termes – qui sont bien savants –, le Conseil prend acte du passage d'une «société solide» à une «société liquide». Ce faisant, il plaide pour un passage vers une «économie mixte».

Le Conseil s'en explique avec ces mots: «D'une manière générale, l'Eglise s'est constituée sous les formes de la société traditionnelle (hiérarchies institutionnelles, vie linéaire et synchronisée, rites partagés). Or la société contemporaine est devenue *liquide* [...]. Dans une société solide telle qu'elle a existé jusque dans les années 90, une Eglise pouvait fonctionner par *propositions*, car les fonctionnements des membres de la société et leurs besoins semblaient connus. Dans le contexte «liquide» actuel, la «proposition» ne suffit plus. Il s'agit, toujours à nouveau, d'imaginer, d'élaborer et de créer des formats renouvelés en collaboration avec des publics cibles qui en sont à la fois acteurs et bénéficiaires. Pour ce faire, il s'agit, avant tout, de créer des liens; en d'autres termes de passer d'une *Eglise de propositions* à une *Eglise de liens*.»

Arrivé à ce stade du rapport, le lecteur ne peut que déplorer la volonté affichée de tout changer, sous prétexte que le personnel d'Eglise va passer de deux cent vingt à deux cent trois postes. C'est, en tout cas, ce qu'a pensé le soussigné, dans un moment de grand agacement. Fort heureusement, le soussigné n'avait pas entièrement

raison, parce que le Conseil propose de passer vers une «économie mixte». (Le soussigné avait une excuse: il ignorait parfaitement comment une Eglise peut «passer vers une économie mixte».)

Le Conseil explique ce projet: «L'observation du développement des Eglises dans le monde occidental montre qu'un simple passage d'un type d'Eglise à un autre n'est pas possible. Les deux logiques d'Eglise cohabitent à maints endroits. Ainsi, l'Eglise d'Angleterre avance le terme d'«économie mixte», soit la complémentarité entre les formes traditionnelles et les nouvelles formes du christianisme.»

Cela nous rassure un petit peu, surtout si on lit «nouvelles expressions du christianisme» pour «nouvelles formes du christianisme» – ce que nous faisons, parce qu'on ne saurait accuser le Conseil de vouloir modeler la foi chrétienne pour attirer les foules...

Une phrase nous a cependant échaudé: «L'Eglise existe d'abord pour ceux qui n'y sont pas.» C'est à peu près aussi convaincant que d'écrire un article d'abord pour ceux qui ne le liront pas! En effet, si nous

concédon volontiers que l'évangélisation du Canton est toujours à faire – et à refaire –, nous rappelons que tout témoignage et toute diaconie part de l'Eglise, telle que l'a voulue le Christ. Dit autrement, on ne témoigne sincèrement que de ce que l'on croit, et on ne peut accueillir que chez soi.

Une incohérence nous a aussi choqué: si, selon les termes du Conseil, «l'économie mixte se réalise toujours au niveau local», on ne comprend pas pourquoi il faudrait, toujours selon les termes du Conseil, «donner une plus grande responsabilité aux conseils régionaux dans la répartition des forces pour assumer l'ensemble des tâches de la Région».

En conclusion, nous rappelons, respectueusement, au Conseil synodal sa promesse de ne pas démembrer les paroisses, qui sont les cellules indispensables de l'Eglise réformée vaudoise, et de l'Eglise universelle. (Voir l'éditorial de notre édition du 28 avril 2017 «L'avenir de l'Eglise réformée vaudoise».) Si, par extraordinaire, ou plutôt par impossible, le Conseil venait à oublier cette promesse, la Ligue vaudoise la lui rappellerait encore.

Paul-Frédéric Vincent

## Lu ailleurs

### Offrons un nom cohérent et rassembleur aux nouveaux musées!

S'il faut s'enthousiasmer pour les nouveaux musées cantonaux en construction à la gare de Lausanne, le nom qui a été retenu, «Plateforme 10», ne rend pas hommage à l'envergure et à l'importance, pour la Suisse romande, de ce beau projet.

La question du nom peut paraître anecdotique, or elle ne l'est pas: nous sommes là dans le domaine du symbole, donc de l'essentiel. Cette dénomination, qui est loin de faire l'unanimité au sein de la population, pose deux problèmes de nature différente.

Le premier enjeu est d'ordre symbolique. Le choix d'un nom n'est jamais anodin: nommer, c'est créer, c'est déjà donner une direction, une orientation. Or la première chose que l'on constate, c'est que le terme de «musée» n'apparaît plus dans la nouvelle dénomination. Cette décision, évidemment assumée, s'inscrit parfaitement dans l'air du temps: depuis quelques années – décennies peut-être – les choses, en particulier les bâtiments, ne sont plus caractérisées par leurs dénominations usuelles. Ainsi, ce qui était pendant des siècles une «bibliothèque» est devenu un «learning center», ce qu'on connaissait jusqu'à peu sous la dénomination de «gare», certains s'en souviennent encore, est devenu un «shopville», un office de poste est devenu un «postshop», on pourrait multiplier les exemples... Au rythme où vont les choses, c'est un miracle que le nouveau parlement vaudois n'ait pas été rebaptisé «VD Congress», ou peut-être «House of the lords of Vaud», selon la logique

qui veut que plus le nom sonne anglais, meilleur il est.

Visiblement, au sein de certains milieux, le terme de musée renverrait donc à un concept dépassé, poussiéreux et désuet. On s'ennuierait dans un musée. L'idée consiste dès lors à faire un musée, mais en quelque sorte sans trop le dire, histoire de ne pas effrayer les gens: bel exemple de nivellement par le bas! Nous nous préparons à construire un musée qui ne s'assume pas. Il y a par ailleurs dans ce choix une dimension politique: appeler un musée «plateforme 10», c'est entériner une forme de prise de pouvoir du monde de la communication et du marketing sur la culture; l'ambition ici semble surtout de créer une marque, comme on baptiserait un nouveau gel douche ou une boisson gazeuse.

Aujourd'hui, ce que des générations un peu ringardes appelaient un «musée» devient donc une «plateforme». Cette volonté d'être branché et de «faire jeune» est en réalité parfaitement ringarde, en plus d'être maniérée et prétentieuse. Et quid de l'abréviation? P10 évoque dans le meilleur des cas un étage de parking-relais; d'autres se souviendront de la P26 de sinistre mémoire, ou peut-être de la loge P2... Les promoteurs du projet semblent d'ailleurs mal à l'aise avec le nom qu'ils ont eux-mêmes choisi, puisqu'ils communiquent également sous l'identité de «Plateforme des arts», certes imparfaite mais néanmoins meilleure.

Le deuxième enjeu qu'on peut soulever est d'ordre pratique: un nom est

aussi utile lorsqu'il s'agit de localiser un lieu. Un touriste se rendant à Paris trouvera facilement sur un plan le Musée d'Orsay, le Musée du Louvre ou le Musée de l'Orangerie. Ce même touriste, amateur de peinture et qui voudrait visiter le musée cantonal des Beaux-arts, risque bien de passer à côté, lorsqu'il verra écrit «Plateforme 10». Qui, sérieusement, hors des hautes stratosphères de l'ECAL, comprend ce que cela signifie?

En conclusion, il n'y a rien de honteux à faire ce que tout le monde fait partout ailleurs dans le monde, c'est-à-dire de nommer un chat un chat,

et un musée un musée. Certes, c'est un mot français, ce qui évidemment constitue aujourd'hui un sérieux handicap, mais c'est une dénomination qui a le mérite d'être claire, sobre et comprise de tout le monde, y compris des touristes tant convoités.

Nous voulons un musée ouvert, accessible aux Vaudois: ne tombons donc pas dans l'élitisme et la sophistication alambiquée, alors que nous ne sommes qu'au baptême!

Lettre de nouvelles  
de Julien Sansonnens  
N° 73, juin 2017

## Les Marches du Pays 2017 Du Pays-d'Enhaut au Gessenay

Après le tour de la vallée de la Manche en 2016, l'organisateur des Marches du Pays propose aux lecteurs de *La Nation* une traversée à cheval sur les cantons de Vaud et de Berne.

### Itinéraire:

L'Etivaz – Col de Jable – Wilde Bode – Chalberhöni – Saanen

### Dates:

Samedi 26 août 2017 (en cas de mauvais temps, renvoi au samedi 9 septembre)

### Durée:

Environ 7h00 de marche (sans les pauses)

### Dénivelés cumulés:

Environ 900 m de montée et 1000 m de descente

### Points forts:

Très beau trajet au pied de la Gumfluh, qui offre des points de vue variés sur la vallée de la Torneresse et l'Oberland bernois

### Renseignements:

Les personnes intéressées s'adresseront à: *La Nation*, Rédaction et administration: Place Grand-Saint-Jean 1 Case postale 6724 / 1002 Lausanne Tél. 021 312 19 14 (de 8h-10h) Courriel: courrier@ligue-vaudoise.ch Elles pourront consulter également notre site (descriptif et photos): www.ligue-vaudoise.ch

# Un vote populaire sur l'avion de combat ?

**E**n vue de l'achat d'un nouvel avion de combat, le chef du Département militaire fédéral avance à pas de Sioux. Il sait en effet que le terrain est miné par l'action de deux forces bien distinctes. D'une part, les adversaires de la défense nationale profiteront de toute circonstance favorable à leur idéologie pour remettre en cause le principe ou les modalités de l'acquisition, et même l'utilité d'une aviation militaire; ils répéteront à l'envi qu'on se prépare à la guerre de grand-papa, qu'il n'y a plus de menace «classique», seules les menaces cybernétiques et climatiques ayant de l'importance; ils feront tout pour obtenir un vote populaire avec l'espoir de faire triompher leurs thèses. D'autre part, les fabricants d'avions – qui pensent moins à la sécurité de la Suisse qu'à l'essor de leurs affaires – sont prêts à tous les coups tordus envers leurs concurrents, la cause même de notre équipement aérien dût-elle en souffrir, comme on l'a vu lors de la campagne sur le Gripen.

M. Parmelin, pour tout bien mettre à plat, a constitué deux groupes de travail chargés de rapporter publiquement. L'un, «technique», composé d'experts internes au Département, a présenté quatre scénarios relatifs aux missions et aux caractéristiques des avions nécessaires. L'autre, «d'accompagnement» politique, a évalué les besoins, le contexte, les méthodes, et même les scénarios du groupe «technique»; dans son rapport du 30 mai 2017, il a émis seize recommandations. Quatre de ses membres représentaient les principaux partis politiques, cinq le Département militaire, trois d'autres départements, un l'industrie suisse et un la Société suisse des officiers.

Parmi les sujets abordés figure la question de savoir si le peuple doit se prononcer sur l'acquisition. Le rapport publié ne livre pas d'analyse ou d'arguments, seulement le résultat. La majorité du «groupe d'accompagnement» penche vers la négative, les représentants des partis étant divisés – deux contre deux. La minorité ne précise pas sous quelle forme interviendrait le vote; elle évoque la possibilité de recourir à un *arrêté de principe et de planification* soumis au référendum facultatif selon l'article 28 de la loi fédérale sur le Parlement. Comme on verra, ce serait une voie assez tortueuse.

Déjà le sujet enflamme le débat politique. La gauche réclame une votation à cor et à cri; après l'affaire du Gripen, ce serait un *affront démocratique* que de passer par le budget ordinaire. Mme Geraldine Savary veut un vote, non

pas sur le type d'appareil, mais *sur la mission des forces aériennes* (pour la limiter à la police du ciel en temps de paix?) et *les moyens à leur donner* (tout un programme d'armement et un plan financier?). Les Verts libéraux et le PDC emboîtent le pas, semble-t-il, à la gauche, **M. Parmelin, tenez bon!** et de même que quelques PLR. L'UDC rétorque à sa manière: pourquoi pas un référendum (l'UDC aime le peuple), mais à condition qu'on institue un référendum financier pour toutes les dépenses importantes, pas seulement militaires. D'autres tiennent à la pratique selon laquelle le peuple ne vote pas sur des décisions d'espèce: ni sur la construction d'un nouveau bâtiment pour l'administration, ni sur l'achat des gamelles, ni non plus, donc, sur l'acquisition de l'avion.

En principe, ces derniers ont raison selon le droit en vigueur. Le référendum facultatif est possible sur les lois – normes générales et abstraites – et sur *les arrêtés fédéraux dans la mesure où la Constitution ou la loi le prévoient* (art. 141 al. 1 Cst. féd.); lesdits arrêtés fédéraux ne sont pas soumis au référendum lorsqu'ils sont qualifiés d'arrêtés fédéraux simples (art. 163 al. 2 Cst. féd.); or *l'Assemblée fédérale arrête les charges et les dépenses d'investissement au moyen du budget et prend les décisions concernées sous forme d'arrêtés fédéraux simples* (art. 25 de la loi fédérale sur le Parlement). Donc pas de référendum. Dans le cas du Gripen, M. Maurer a recouru à un montage juridique compliqué, avec la création d'un fonds spécial non prévu jusqu'alors par la législation, pour réussir à se faire battre.

Mais l'article 28 de la loi sur le Parlement, auquel le «groupe d'accompagnement» suggère de recourir? Il prévoit notamment que *l'Assemblée fédérale participe aux planifications importantes des activités de l'Etat* et, dans ce cadre, *prend des décisions de principe ou de planification*; cela sous la forme d'un arrêté fédéral simple (non soumis à référendum); mais – nous y voici! – *s'ils sont de portée majeure, ils peuvent être pris sous la forme d'un arrêté fédéral* tout court, sujet dès lors au référendum facultatif.

Nous doutons fort – entre autres questions d'interprétation de ces dispositions pour le moins sinieuses – que l'achat d'un avion de combat, même si c'est une affaire de taille, constitue en lui-même *une planification importante des activités de l'Etat*. L'opération doit être planifiée, certes, comme à peu près toute décision avec sa préparation et sa réalisation, mais l'achat est un acte unique. Les planifications dont il est question à l'article 28 précité nous semblent plutôt concerner des projets à composantes et à étapes multiples, comme le développement d'un réseau de communication dans tout le pays, ou un programme de décentralisation de l'administration, ou l'application générale de l'Accord sur le climat. Et, si l'on appliquait ce concept à tout projet particulier d'envergure, cela reviendrait à avoir introduit par la bande, sans s'en rendre compte, le référendum financier, sur décision des Chambres prise de cas en cas! Ce dont il n'a jamais été question et contredirait le texte clair de l'article 25.

Sauf avis de droit contraire soigneusement étayé – ce serait une grande surprise –, la piste tracée par le «groupe d'accompagnement» (qui n'est d'ailleurs pas très sûr de son affaire) conduit donc dans une impasse et, selon la législation en vigueur, le peuple ne doit pas voter sur le nouvel avion de combat.

Une modification du droit, avec l'introduction – consciente! – du référendum financier selon les vues de l'UDC, est-elle souhaitable? Nous n'y sommes pas opposés par principe, tout en remarquant que les crédits d'investissement uniques d'un montant élevé concernent surtout les dépenses d'armement. Il ne faudrait pas que les partisans d'un élargissement des droits populaires jouent le rôle des idiots utiles. Au reste, ce serait une entreprise compliquée, avec probablement une révision de la Constitution fédérale à la clef; il faudrait choisir entre le référendum obligatoire ou

facultatif, ou prévoir les deux selon le montant en cause comme dans certains cantons, fixer donc les montants enclenchant le mécanisme, en distinguant entre les dépenses uniques et les dépenses à répétition, harmoniser le tout avec le référendum législatif (car les lois nouvelles entraînent souvent des dépenses nouvelles) et avec la procédure budgétaire, etc. S'engager dans cette voie, c'est prévoir d'y travailler durant de nombreuses années; or ce chantier ne doit pas interférer avec le programme d'acquisition de l'avion, qui doit aboutir avant que l'éventuel référendum financier soit sous toit.

Alors décidément, pour le nouvel avion de combat qu'il faut se préparer à acheter dès maintenant, pas de scrutin populaire! Non par crainte du débat, mais parce qu'il ne faut pas torturer les institutions. Même la grande presse, même le PDC, même Mme Geraldine Savary doivent le comprendre, et donc l'opinion publique *a fortiori*. M. Parmelin, tenez bon!

Jean-François Cavin

VRAI  
STAK

## De la redéfinition des définitions

Toute la presse a frétilé de satisfaction, il y a quelques semaines, en nous révélant qu'à Berlin des immigrants turcs avaient ouvert une nouvelle mosquée «libérale» et «progressiste» où hommes et femmes prient ensemble et où les homosexuels sont accueillis à bras ouverts. Selon le journal français *Libération*, il s'agit d'un lieu «ouvert à tous les courants musulmans, [...] un lieu de débats, où il sera possible de critiquer le prophète Mahomet et de discuter de réformes de l'islam. Seuls niqabs et tchadors seront interdits, précise la fondatrice.»

## LE COIN DU RONCHON

En résumé, le programme de ce mouvement éminemment progressiste consiste à créer des endroits où il est permis de critiquer l'islam et où les femmes voilées sont interdites. Le concept pourrait séduire un large public.

Cette mosquée, donc, est officiellement ouverte à tous les courants musulmans. Même les plus fondamentalistes? Les responsables, nous dit-on, ont reçu un certain nombre d'insultes et de menaces de mort, tandis que les autorités religieuses turques les accusaient d'enfreindre les principes de l'islam. Heureusement que les esprits rétrogrades sont infinitésimalement minoritaires face à une immense majorité de musulmans tolérants. Toujours dans *Libération*, une jeune femme «trouve le projet «fantastique», même si elle aurait «bien trop peur» de se rendre à la salle de prière progressiste. «Pourtant, c'est sans doute la seule mosquée d'Allemagne dans laquelle je pourrais me sentir bien, les

autres sont totalement contrôlées par le régime d'Erdogan.» Nous frémissons: de tels propos ne risquent-ils pas de faire le jeu de l'extrême-droite, en laissant croire que les imams radicaux sont moins minoritaires qu'on ne l'affirme?

Mais cessons de faire du mauvais esprit. Ce qui est vraiment passionnant, dans cette histoire, c'est de constater à quel point notre société libérale permet désormais à tout un chacun de redéfinir à sa guise n'importe quelle réalité, au nez et à la barbe des «autorités» qui prétendent incarner celle-ci. Avant l'islam, le christianisme a vécu cela, avec des cohortes de «fidèles» bien décidés à se déclarer chrétiens tout en rejetant en vrac Jésus Christ, la résurrection, le salut et toutes les autres vieilleries ennuyeuses du *Credo*. Dans un registre moins religieux, le fédéralisme a lui aussi été interprété et redéfini de manière plus moderne (par les centralisateurs de tout poil), de même que l'écologie (par Donald Trump) et la démocratie (par Kim Jong-un).

Quiconque contrôle le sens des mots contrôle le monde, et celui qui est capable de redéfinir les définitions est par conséquent capable de redéfinir le monde. Aussi piaffons-nous maintenant d'impatience à l'idée de revisiter à notre tour quelques concepts surannés. Le code de la route, par exemple, où il serait grand temps d'accueillir un courant plus tolérant. (Quand verrons-nous enfin des autoroutes «progressistes» ouvertes aux chauffards?) Ou alors, plus stimulant encore, le véganisme, dont une conception «libérale» inclurait généreusement tous ceux qui ne résistent pas à l'attrait d'un gigot ou d'une entrecôte. Au nom de quel dogme passéiste empêcherait-on un carnivore de se déclarer végétarien?

## La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier  
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)  
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch  
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges